



**« Placer l'utilisateur au départ et au cœur des projets. »** Tel est le credo de Benjamin Delaux. Le président de la SAS Ville présentait il y a quelques jours à nos confrères de « Sud Ouest » Habx. Cette plateforme numérique a pour ambition d'inverser la manière de construire.

Depuis 70 ans, ce sont les promoteurs qui décident où doivent pousser les résidences et à quoi doivent ressembler les logements des propriétaires et/ou locataires. L'application propose l'inverse. Les particuliers entrent le lieu de résidence souhaité, leurs trajets quotidiens, leurs centres d'intérêt, la taille de logement souhaité et leurs capacités de financement.

Des algorithmes moulinent. Une fois un nombre d'impétrants souhaitant résider sur le même lieu souhaiter, des architectes se mettent à dessiner. Plusieurs solutions sont alors proposées aux candidats. «Le métier de promoteur n'a jamais évolué depuis qu'il existe, dit-il. Il est temps de changer de paradigme.»

**Le concept fait baisser le prix**

La plateforme ne veut pour autant faire la peau aux professionnels. Elle a l'avantage d'amener aux promoteurs de futurs propriétaires avec un plan de financement sécurisé. Habx peut aussi être intéressant pour les collectivités qui vendent des terrains.

Créée par l'agence Nouvelles Fonctions Urbaines implantée dans la métropole bordelaise, la plateforme a mené quatre opérations en région parisienne. La première résidence sera livrée en 2018. Le prix au mètre carré y est moins cher que les prix du marché.

Le dispositif devrait être disponible à Bordeaux et Toulouse avant l'été. Juristes, développeurs, urbanistes dont Djamel Klouche qui a travaillé sur l'opération 50 000 logements dans la métropole bordelaise travaillent autour de ce nouveau concept de construction. La plateforme fait travailler une vingtaine de personnes aujourd'hui. Chiffre qui devrait doubler d'ici une année. Une deuxième levée de fonds (3,5 millions d'euros) vient d'être bouclée. •

*Photo : Benjamin Delaux, fondateur d'Habx © FABIEN COTTEREAU / SUD OUEST*